



par Henricus Noordman, Delphine Livenais, Pierre Dain

Titres du *projet éducatif* adopté en Assemblée Générale :

L'enfant est acteur de ses apprentissages
La recherche et le questionnement de la réalité
Apprendre ensemble le vivre - ensemble

Ébauche de *Projet pédagogique*

1-Nature de la présence de l'enfant : La présence de l'enfant s'insère dans un **contrat** quadri-partite (parents-enfant-professionnels-autorités de l'État) qui est clairement explicité, avant l'entrée dans l'institution et pendant tout le parcours.

Le cadre moral doit définir clairement un espace de liberté et de créativité.

2-Objectifs éducatifs : Le *Socle commun* sert de base pour les **objectifs éducatifs**. Il s'en rajoute d'autres qui sont déterminés au préalable par la communauté éducative. Les parents sont confortés dans leur place de premiers responsables de l'éducation : ils définissent, en partenariat avec les professionnels, ces objectifs éducatifs.

3-Évaluation individuelle et collective : l'évaluation de l'enfant doit être toujours constructive, positive, au service des apprentissages, sans les parasiter. Elle porte sur les attitudes, sur les conditions des apprentissages, et sur ce qui est en amont de la décision d'apprendre. Elle s'intègre toujours dans un dialogue respectueux et constant avec l'enfant.

L'évaluation de l'établissement est nécessaire mais s'effectue dans la protection des individualités.

4-Pilotage individualisé des apprentissages : L'enfant est réellement **suivi dans ses apprentissages** par l'équipe d'enseignants. Un tuteur se charge de la coordination en partenariat étroit avec les parents. Des rendez-vous réguliers entre enfant-parent-tuteur assurent : la cohérence du travail des adultes, le suivi effectif des apprentissages du socle commun, le transfert progressif de la responsabilité, portée d'abord par les adultes, vers le jeune.

Le tuteur conserve un équilibre entre stimulations venant des adultes et accompagnement des projets de l'enfant.

5- Situations : Les **situations** proposées sont d'une **grande variété**.

Elles favorisent toutes l'implication, l'esprit d'entreprise, la position de responsabilité. Elles déploient un éventail large d'activités : recherche, exploration, enquêtes mais aussi activités de maîtrise affirmée des compétences. Situations de lien social, de travail d'équipe mais aussi recherche et entraînements personnels. Situations portées par une énergie de défi mais aussi dans le goût du travail patient, régulier, peaufiné. Qu'elles soient virtuelles (théâtre, jeu) ou réelles (jardin, projet externe), elles auront du sens et de la saveur.

Les activités s'insèrent au maximum dans une logique de **projet**, de réalisation, que ce soient des projets d'équipe ou individuels. La réussite aux examens académiques et la maîtrise du Socle commun sont des projets. Cette logique du projet et de la multiplicité des situations exige que les jeunes seront en lien avec la réalité sociale dans toutes ses facettes, sous le contrôle des adultes qui accompagnent, et qui favorisent le questionnement et l'intelligibilité.

6-Outils : Ils sont adaptés aussi au projet éducatif en ce qu'il favorisent l'autonomie, la recherche, l'envie d'apprendre et la possibilité de partage et de communication. Les nouvelles technologies ont donc une place de choix, avec toutes les précautions nécessaires. Mais les outils traditionnels qui développent l'intelligence concrète ont toute leur importance.

Il est souhaitable qu'au moins un dispositif particulier, proche de la vie réelle et donnant un caractère propre au collège(une spécialité) soit installé (ou utilisable facilement).

7-Groupes : La variété de situations implique la **diversité des types de groupe** que va vivre un même enfant au cours de sa semaine. Dans chacune de ces situations, l'esprit d'équipe, de collaboration, sera une exigence constante. Toutes les conditions seront réunies pour qu'un vrai fonctionnement d'équipe vienne dynamiser chaque situation d'apprentissage parallèlement au travail personnel.

8-Rôles de l'enfant : La variété des situations, de types de groupe amène une **variété dans les rôles** que peut tenir un enfant. Il est apprenti, chercheur, explorateur mais il est mis souvent en position d'enseigner,

de conseiller, d'accompagner lui aussi. Il doit parfois se tenir à un rôle restreint dans une équipe mais il est amené aussi à piloter un projet, superviser une équipe à mesure que ses compétences s'affirment. Il doit effectuer des besognes d'intendance mais aussi diriger une réunion, prendre part progressivement à la gestion de son collègue. Il expérimente une multiplicité de rôles et de fonctions, en prise avec la réalité, même sous forme de jeu ; s'approchant des rôles d'adulte.

9- Rôles des adultes : Ce fonctionnement redéfinit aussi les **rôles des adultes**. C'est un point fondamental. Les parents sont mis au maximum dans leur autorité éducative pour la gouvernance du collège et pour le suivi de leur enfant. Les enseignants deviennent des organisateurs - metteurs en scène- connecteurs/accompagnateurs. Leur fonction de communication dans toutes ses facettes devient prépondérante. Les **paroles des adultes** devront être tendues d'une exigence de vérité, de bienveillance et de clarté. Leur capacité à une écoute réellement empathique sera essentielle.

Ils se donnent pour but l'émancipation du jeune et s'en donnent les moyens.

10-Espaces : La variété des situations se traduit dans les **espaces** utilisés. Au sein du collège : des espaces spécialisés et des espaces neutres capables de se transformer au gré des projets. Les espaces naturels et les espaces de la Cité sont utilisés dans tout leur potentiel.

11-temps et rythmes :

Les **temps** et les **rythmes** tendent vers une grande richesse, ouverts à une respiration entre structuration nécessaire et liberté accompagnée.

12-Description de l'organisme institutionnel

Le fonctionnement de l'organisme institutionnel reflète les choix éducatifs : mise en responsabilité de chacun, (des jeunes car c'est la finalité de l'éducation ; des parents car ils sont les premiers responsables ; des professionnels car ils sont tous garants de l'efficacité de leur outil institutionnel), connaissance réellement vécue, entraide et partage des compétences (esprit d'équipe), ouverture sur la réalité extérieure.

